

Genre

Projet multisectoriel d'assistance technique ciblée et de renforcement des capacités dans le domaine du Genre à Madagascar et aux Comores (PMATG-COI)

Lors de sa session préparatoire du 33^{ème} Conseil des ministres de la COI le 11 septembre 2018, le Comité des OPL a demandé au Secrétariat général d'examiner les moyens d'utiliser les financements non engagés dans le cadre du « Projet multisectoriel d'assistance technique ciblée et de renforcement des capacités dans le domaine du Genre à Madagascar et aux Comores (PMATG-COI) » en concertation avec la BAD, bailleur du projet, en vue d'atteindre les principaux résultats attendus de ce projet.

À cet effet, à la suite de l'accord de la BAD, la date de clôture du projet a été prolongée d'une année et ce jusqu'au 31 décembre 2019 en vue de permettre la réalisation de l'activité majeure du projet, l'élaboration de la Loi-cadre sur l'égalité Femmes – Hommes à Madagascar et aux Comores.

Pour mémoire, le projet PMATG d'un montant de 678 510 UC (près de 950 000 USD) concerne principalement deux pays membres de la COI, l'Union des Comores et Madagascar. Quelques activités au bénéfice de l'île Rodrigues à Maurice ont, également, été financées.

L'objectif visé par le PMATG est le soutien à la mise en œuvre de la Stratégie régionale Genre de la COI au travers de : (i) l'appui à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes ; (ii) le renforcement de la résilience des femmes contre les violences et la Loi-cadre sur l'Égalité Femmes – Hommes ; (iii) le renforcement des capacités des femmes rurales et des jeunes sur le développement durable et la sécurité alimentaire.

Le PMATG a, ainsi, contribué à la restructuration du Réseau régional « Entreprendre au Féminin océan Indien (EFOI) » créé avec l'appui de la COI en 2007 avec une amélioration de sa gouvernance et un renforcement des capacités de ses associations membres dans les pays cibles. Des activités de formation, d'échanges d'expérience et de valorisation du savoir-faire des femmes et des jeunes entrepreneures de la région ont été réalisées. En collaboration avec la plateforme des jeunes entrepreneurs, Synergie Jeunes et celle des femmes œuvrant sur le développement durable (PFDDSA), EFOI a appuyé l'encadrement et la formalisation de jeunes et de femmes rurales dans les pays bénéficiaires du projet. Le projet a soutenu la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les VBG de Madagascar par des actions de formation et de sensibilisation des acteurs étatiques et non étatiques au niveau de cinq districts du pays. Le processus d'élaboration de la Loi-cadre sur l'égalité Femmes – Hommes est en cours de finalisation aux Comores et à Madagascar. Les avant-projets de loi seront disponibles avant le dernier Comité de pilotage d'évaluation des résultats du projet prévu les 19 et 20 décembre 2019. Plus de 90% des fonds du projet PMATG sont, à ce stade, décaissés ou engagés.

Il est important de souligner que la BAD fût le principal partenaire ayant apporté un appui financier dédié à la mise en œuvre de la stratégie régionale Genre depuis 2009. Avec la clôture du deuxième projet financé par la BAD, la COI ne disposera plus de ressources pour répondre aux défis en matière de promotion de la femme et notamment pour soutenir l'autonomisation économique des femmes entrepreneures de la région. Ces dernières ont, pourtant, de réels

besoins de financement exprimés au travers du Plan d'actions 2020-2022 du Réseau EFOI élaboré en octobre 2019 avec l'appui du PMATG.

Proposition de décision

Le Comité des OPL :

- a) Prend note de la bonne exécution du Projet Multisectoriel d'Assistance Technique ciblée et de renforcement des capacités dans le domaine du Genre à Madagascar et aux Comores (PMATG-COI) et de sa clôture au 31 décembre 2019 ;**
- b) Adresse ses remerciements à la Banque africaine de développement (BAD) pour sa contribution à la réalisation de l'ODD n°5 « Égalité des sexes et autonomisation des femmes » dans l'espace COI ;**
- c) Demande au Secrétariat général de mener des échanges avec l'Union européenne en vue de la prise en compte des besoins exprimés dans le nouveau Plan d'actions EFOI dans le financement du projet Facilitation des affaires et entrepreneuriat sur les ressources du 11^{ème} FED ;**
- d) Encourage le Secrétariat général à prendre les dispositions nécessaires en vue de l'intégration du genre dans la formulation de tous les projets conformément à la Stratégie régionale en la matière.**

Rappel : Décision 5 du COPL préparatoire du 33^{ème} Conseil des ministres de la COI, septembre 2018

Le Comité des OPL :

- a) Prend note de la situation du PMATG-COI ;**
- b) Prend note de la décision du Secrétariat général de la COI de résilier le contrat de Gender Links Madagascar et demande au Secrétariat général d'examiner les moyens d'utiliser les financements non engagés en concertation avec la BAD ;**
- c) Réitère ses remerciements à la Banque africaine de développement (BAD) pour sa contribution à l'autonomisation de la femme en Indianocéanie ;**
- d) Demande au Secrétariat général de poursuivre les discussions avec l'Union européenne pour une prise en compte des acquis du projet PMATG dans la formulation du projet Facilitation des affaires et entrepreneuriat sur les ressources du 11^{ème} FED.**